

Le Courrier

de Fay-lès-Nemours

Numéro Spécial

Flash Infos du 18 juin 2020,

1-Réouverture de l'école de Bagneaux :

Comme vous avez pu l'entendre dans l'allocution Présidentielle du 14 juin dernier, l'école (en premier cycle et collège) est redevenue obligatoire à partir du 22 juin 2020. Le service de transport sera opérationnel. Je souhaitais remercier le Maire de Bagneaux qui a réalisé bon nombre d'investissements pour que tous les élèves puissent être scolarisés dans les conditions sanitaires préconisées par le dernier protocole sanitaire allégé et toute l'équipe enseignante qui a travaillé pour réouvrir l'école, dès lundi prochain.

2-Covid-19

2.1-Distribution de masques :

L'équipe municipale a eu le plaisir de vous distribuer deux masques lavables par foyer, offerts par le département. Nous remercions l'équipe départementale en place et vous souhaitons une bonne reprise pour les Fayssiens concernés.

2.2- Rappel des consignes sanitaires:

Le respect des gestes barrières (lavage des mains, tousser ou éternuer dans son coude, ne pas serrer la main ou embrasser, utiliser un mouchoir unique) et le port du masque sont encore obligatoires. La distanciation physique de 2m entre individus a été réduite à 1m. La ventilation, le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels sont à réaliser une fois par jour.

3-Piscine intercommunale à Saint-Pierre-les-Nemours:

La piscine extérieure ouvrira ses portes mi-juillet et celle intérieure, une semaine plus tôt (date encore à confirmer). Les tarifs seront uniques et abaissés à 4 € pour les adultes, 2€ pour les moins de 12 ans et gratuit pour les moins de 3 ans. Il y aura deux créneaux horaires : 10-14h et 15-19h sur réservation en ligne obligatoire.

Bien Cordialement,



Christian PEUTOT

Maire de Fay-lès-Nemours